

PRÉFET DE L'ISÈRE

Direction Départementale des Territoires  
Service Environnement

Affaire suivie par : Hélène CAYRON / Annick CHIFFLET  
Tel : 04 56 59 42 50 / 42 26  
Fax : 04 56 59 42 49  
Courriel : [helene.cayron@isere.gouv.fr](mailto:helene.cayron@isere.gouv.fr) /  
[annick.chifflet@isere.gouv.fr](mailto:annick.chifflet@isere.gouv.fr)  
Références : 38-2014-00180 EB

Grenoble, le 25 juillet 2019

**INFORMATION SUR LA CONSULTATION DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE**

La SAS ISIS ENERGIE a déposé dans nos services un dossier de demande de renouvellement d'autorisation d'exploitation de la centrale hydroélectrique de la Sézia, sise sur les communes de Corps et de La Salette-Fallavaux.

La Direction Départementale des Territoires a saisi l'autorité environnementale qui a reçu le dossier le 06 mai 2019 et a rendu une absence d'avis le 06 juillet 2019.

Conformément à l'article R.122-7-II du code de l'environnement, l'information relative à l'absence d'avis de l'autorité environnementale sera jointe au dossier d'enquête publique et mise en ligne sur le site internet des services de l'État en Isère et celui de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Directeur Départemental des Territoires,  
La Chef du Service Environnement



Clémentine Bligny